

1 Le système éducatif

Présentation

Répertoire d'identification des établissements, la Base centrale des établissements (BCE) rassemble des données sur la localisation, les caractéristiques administratives, et quelques spécificités en termes d'accueil et de formation de chacun des établissements. Ce répertoire comprend : les établissements assurant une activité de formation initiale générale, technique ou professionnelle, de la maternelle à l'enseignement supérieur, du secteur public ou privé, quel que soit le ministère de tutelle ; les structures d'administration du système éducatif public ; les établissements de formation continue de l'Éducation nationale, les GRETA.

Les données ci-contre concernent tous les établissements de formation initiale de France métropolitaine et des DOM enregistrés dans la BCE, quels que soient leurs ministères de tutelle. Les groupes d'établissements ont été définis sur la base de la "nature" de l'établissement, ce qui peut entraîner des différences par rapport aux enquêtes qui se basent sur d'autres notions (par exemple les formations).

Au 1^{er} octobre 2008, la BCE répertorie 72 440 établissements de formation initiale ouverts, soit 1,8 % de moins qu'en 2004. La plus forte baisse concerne les établissements du 1^{er} degré (- 3,1 % depuis 2004) et plus particulièrement les écoles maternelles (- 6 % sur la période). La baisse est plus modérée pour les écoles élémentaires (- 1,8 %).

Le nombre d'établissements du second degré est stable depuis 2004. Les établissements régionaux d'enseignement adapté et les centres de formation professionnelle agricoles enregistrent une baisse de 2,2 % depuis 2004.

Les évolutions sont plus contrastées pour les établissements du supérieur, dont le nombre total a peu varié depuis 2004. De 2004 à 2008, le nombre d'instituts universitaires autres que les IUT et les IUFM, (essentiellement les IUP, IAE, IPAG, IREM et IEP) a diminué de 31,5 %. Cette baisse concerne essentiellement les instituts universitaires professionnels, amenés à disparaître dans le cadre de l'organisation du cursus universitaire français autour de trois diplômes : la licence, le master et le doctorat. Les plus fortes hausses dans le supérieur concernent les autres établissements d'enseignement universitaire (+ 13,2 depuis 2004) et plus particulièrement les établissements privés, les écoles composées uniquement de STS et/ou de CPGE (+ 10,7 % depuis 2004) et les écoles de commerce, gestion et comptabilité (+ 8 % depuis 2004).

Le nombre de centres de formation d'apprentis a augmenté de 27,1 % depuis 2004.

Source : MEN-MESR-DEPP / Base centrale des établissements.

→ Pour en savoir plus

Publications

– Note d'Information, 04.34.

Site internet

– www.infocentre.education.fr/bce

Définitions

■ **Unité administrative immatriculée (UAI).** L'unité de base du fichier des établissements est l'Unité administrative Immatriculée (UAI). Une UAI correspond soit à un établissement au sens juridique, soit à une partie d'établissement, soit à une composante possédant une certaine autonomie juridique au sein d'un établissement.

■ **Nature de l'unité administrative immatriculée.** Les unités administratives du fichier sont classées selon leur structure et/ou leur niveau d'enseignement.

■ **Secteur.** Les établissements dont la gestion est assurée par des personnes morales publiques appartiennent au secteur public ; les établissements dont la gestion n'est pas assurée par des personnes morales publiques appartiennent au secteur privé.

■ **Ministère de tutelle.** Une unité administrative immatriculée (UAI) est sous tutelle ministérielle dès lors qu'un ou plusieurs ministres ou ses services extérieurs exercent un contrôle direct sur elle. Celle-ci peut être d'ordre administratif (au sens juridique), financier et/ou pédagogique.

■ **Contrat (avec le MEN).** Une UAI privée peut être soit "sous contrat", soit "hors contrat". Le contrat est l'acte juridique qui lie un établissement privé du premier et du second degré à l'Éducation nationale. Un établissement est dit sous contrat dès lors qu'au moins une classe de cet établissement est sous contrat.

■ **CPGE, STS.** Classes préparatoires aux grandes écoles, sections de techniciens supérieurs.

■ **CUFR.** Centres universitaires de formation et de recherche.

■ **IAE, IEP, IPAG, IUP, LEGT, MFR, SEGPA, EREA :** voir table des sigles en fin d'ouvrage.

■ **IREM.** Instituts de recherche sur l'enseignement des mathématiques.

■ **Écoles primaires.** Écoles maternelles avec présence de classe(s) de niveau élémentaire ou écoles élémentaires avec présence de classe(s) préélémentaire(s).

[1] Les structures de formation initiale actives au premier octobre de chaque année, tous ministères de tutelle confondus (hors établissements médico-éducatifs et socio-éducatifs) ou sans tutelle (France métropolitaine + DOM)

	Rentrée scolaire				Rentrée scolaire 2008			Évolution entre 2004 et 2008 en %
	2004	2005	2006	2007	Ensemble	dont Public	dont Privé sous contrat	
Premier degré								
Écoles maternelles	17 885	17 618	17 378	17 137	16 804	16 664	96	-6,0
Écoles élémentaires	38 770	38 529	38 355	38 189	38 081	32 866	4 990	-1,8
Sous-total premier degré	56 655	56 147	55 733	55 326	54 885	49 530	5 086	-3,1
Second degré								
Collèges	7 005	7 021	7 031	7 050	7 057	5 260	1 699	0,7
dont avec SEGPA	1 501	1 506	1 510	1 502	1 499	1 430	69	-0,1
LEGT ou polyvalents	2 900	2 900	2 906	2 921	2 924	1 721	892	0,8
dont avec section d'enseignement professionnel	667	684	689	698	701	545	156	5,1
Lycées professionnels	2 040	2 033	2 034	2 035	2 020	1 123	414	-1,0
Autres établissements du second degré (EREA, MFR...)	463	468	465	458	453	86		-2,2
Sous-total second degré	12 408	12 422	12 436	12 464	12 454	8 190	3 005	0,4
Enseignement supérieur								
Universités (1)	81	81	81	81	79	79		-2,5
Instituts universitaires de technologie (IUT)	114	114	114	114	115	115		0,9
Instituts de formation des maîtres (IUFM)	30	30	30	30	30	30		0,0
Autres instituts universitaires	461	421	399	349	316	305		-31,5
Autres établissements d'enseignement universitaire (2)	287	290	301	318	325	132		13,2
dont grands établissements (3)	9	9	9	10	10	10		11,1
Écoles composées uniquement de STS et/ou de CPGE	261	269	277	288	289		23	10,7
Écoles d'ingénieurs	261	258	261	265	269	184		3,1
Écoles de commerce, gestion et comptabilité	276	279	286	301	298	1		8,0
Écoles normales supérieures	4	4	4	4	5	5		25,0
Écoles d'architecture	26	26	26	26	26	23		0,0
Écoles supérieures artistiques et culturelles	304	304	312	315	314	108		3,3
Autres écoles de spécialité diverses	1 221	1 229	1 234	1 239	1 258	581		3,0
Sous-total enseignement supérieur	3 326	3 305	3 325	3 330	3 324	1 563	23	-0,1
Interniveaux								
Centres de formation d'apprentis	1 398	1 438	1 603	1 716	1 777	479		27,1
dont antennes	394	421	588	667	718	213		82,2
Total	73 787	73 312	73 097	72 836	72 440	59 762	8 114	-1,8

(1) Y compris les deux CUFR d'Albi et de Nîmes, hors universités technologiques. En 2007, le CUFR de Nîmes est devenu une université. En 2008, l'université de Strasbourg regroupe les universités de Strasbourg I, Strasbourg II et Strasbourg III.

(2) Les chiffres diffèrent de ceux publiés dans l'édition 2008 de Repères et références statistiques, suite à une opération d'amélioration de la qualité effectuée par l'académie de Paris sur sa base rectorale des établissements.

(3) L'université de Paris-Dauphine est passée au statut de grand établissement en 2004. L'Institut National Polytechnique de Grenoble est devenu l'Institut Polytechnique de Grenoble en 2007 avec le statut de grand établissement.

Les données figurant dans le tableau ci-dessus sont extraites de la Base centrale des établissements, à la date du 1^{er} octobre de chaque année. Cette base est mise à jour en temps réel par les académies et mensuellement au niveau central. Les effectifs d'établissements peuvent différer des effectifs présentés dans d'autres pages, notamment compte tenu des dates d'observation et du champ particulier des enquêtes.